

LEGENDE DU REGLEMENT GRAPHIQUE

- limite foncière de l'opération
- limite de la zone bleue ou PPRi
- parcelle d'habitation en vi libre (moyenne 530m²)
- parcelle d'habitation de maison accolée (moyenne 350m²)

IMPLEMENTATION BÂTIE

- Implantation de la toiture principale à l'alignement OU dans une bande de 1,5m
- // Dispositif de clôture selon détail A
- Implantation de la toiture principale à l'alignement OU dans une bande de 1,5m
- // Dispositif de clôture selon détail B
- Implantation de la toiture principale à l'alignement OU dans une bande de 1,5m
- // Dispositif de clôture selon détail C
- Implantation de la toiture principale en retrait dans une bande de 2 à 5m
- // Dispositif de clôture selon détail D

- zone d'implantation limitée à des constructions
- zone non aedificandi
- zone de constructions comprenant un traitement de façade en bois
- sens obligatoires de faillage principal

ACCES AUX PARCELLES PRIVEES

- localisation obligatoire de l'entrée charretière (zone dédiée privatif non classé)
- localisation obligatoire de traces véhicule au lot (accès au garage)
- trajectoire d'implantation de traces à la parcelle possible sous forme dentelée dimensionnée réglementairement
- localisation obligatoire d'un accès piéton au lot selon le dispositif spécifique

TRAITEMENT DE LA LIMITE ENTRE ESPACE PUBLIC ET ESPACE PRIVE

- dispositif de clôture de type 1 comprenant plantation
- // dispositif de clôture de type 2 comprenant plantation
- //H// dispositif de clôture de type 3
- plantation d'une bande de vivaces obligatoire selon palette végétale, à l'intersection entre deux accès d'entrée charretière

TRAITEMENT PAYSAGER SPECIFIQUE

- bande paysagère à l'interface avec les rues de l'Écurie
- obligatoirement plantée selon la palette végétale renseignée dans le règlement
- bande paysagère dédiée à la gestion hydraulique à l'interface avec la zone de sud
- obligatoirement plantée selon la palette végétale renseignée dans le règlement

Se référer au règlement écrit (librairie DAIU du Dossier de Permis d'Aménager) pour les modalités des prescriptions.

PHASE D'ETUDE	OPERATION	LEU D'OPERATION
Permis d'aménager modificatif	Aménagement du domaine des Noés	VILLE DE VAL-DE-REUIL



DOCUMENT	DATE
PA-9 Schéma graphique	11/03/2016
	ÉCHELLE 1/500ème

COORDONNÉES INTERVENANTS	MAITRISE D'OUVRAGE	MAITRISE D'ÉVALUÉ
 ALTITUDE CONSULTANT 74200 Val de Reuil 02 37 71 02 32 valde@altissimont.com	 GEÓSE 14000 Val de Reuil 02 37 71 02 32 valde@geose.fr	 MAIRIE DE VAL-DE-REUIL 14000 Val de Reuil 02 37 71 02 32 valde@mairie-valde-reuil.fr
PROVENANCE	INDICE	DATE
A - Dossier Permis d'Aménager	A - Doss	11/03/2016
B - Permis d'Aménager Modificatif	B - Perm	16/11/2018
C - Permis d'Aménager Modificatif	C - Perm	20/12/2018

